

Cette querelle que j'eus en présence du Conseil avec le Sr Aublet au sujet du plant que j'avais apporté de Timor occasionna un éclaircissement sur les autres plants d'une qualité bien supérieure, provenus de vraies noix muscades fines de Banda, que j'avais apportés dans mon premier voyage et qui avaient péri. Le Sr Aublet interrogé s'il était vrai qu'il eut dit et écrit que ces plants étaient faux nia d'abord de l'avoir dit ny écrit mais il l'avoua ensuite, je le sommai de déclarer en présence du Conseil sur quoi il fondait son sentiment. Il déclara qu'il le fondait sur cette seule raison que les plants n'avaient pas les feuilles *opposées*, mais bien *alternes*. Il signa sa déclaration. Je n'ai pas besoin d'autres preuves de son ignorance, car il est certain que mes plants avaient les feuilles alternes et que les muscadiers doivent les avoir telles.

A la fin de l'année 1755, la colonie de l'Isle de France, victime de l'esprit de partie qui régnait dans la direction de Paris, vit arriver un homme qu'elle connoissoit, et qu'elle n'eût jamais prévu de voir un jour le gouverneur.

M. MAGON avait passé quelques années au service de la Compagnie dans les Indes en qualité de simple employé, il s'y était conduit de façon que lorsque la Compagnie envoya en 1744 des ordres à ses gouverneurs pour réformer les sujets inutiles de ses comptoirs, M. Magon fut compris des premiers de cette réforme. Depuis ce tems là, protégé par M. du Duvelaër, son parent, il était rentré au service de la Compagnie dans le poste de subrécargue, et en cette qualité il avait fait à la Chine deux voyages dans lesquels sa mauvaise conduite avait également mécontenté la Compagnie et indisposé contre lui ses con-